



Fondé en 1893

DE ROUBAIX TOURCOING

Fondé en 1893

Abonnements... Nord et Départements limitrophes... 4 fr. 50... 9 fr. 18 fr.

Abonnements... 4 fr. 50... 9 fr. 18 fr... 5 fr. 50... 11 fr. 22 fr.

Publicité... Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du journal...

Dimanche 21 Mars 1901

OPINIONS

TIRAILLEMENTS

Plus que jamais, assure-t-on, le parti radical est tiraillé. Il paraît que, sur le dos de M. Petin, MM. Lafferre et Pelletan vont prochainement s'arracher les cheveux.

D'autant qu'à être tiraillés nous ne sommes pas les seuls. Sur notre gauche aussi des reclassements se préparent, dont une politique résolument réformatrice, en même temps que démocratique, pourrait peut-être, dans l'avenir, tirer profit.

Notre unité, assurent les socialistes, n'exclut pas une libre variété. Je vous crois. Il faut l'avouer : à y a des moments où la variété paraît telle qu'on se demande par quel miracle des éléments si discordants peuvent tenir ensemble.

Cela n'a pas été tout seul, d'ailleurs. La fraction elle-même était intérieurement tiraillée. Voterait-on ? Ne voterait-on pas ? Poussez-vous l'antiparlementarisme jusqu'à se proclamer « anti-parlementaire » ?

Voici, par exemple, au sein de l'unité, une nouvelle « traction » qui se constitue. C'est la « fraction insurrectionnelle ». Et elle y va, elle aussi, de son petit manifeste.

« Parni nous, dit le manifeste, les uns affirmant hautement leur résolution de n'être jamais candidats... Les autres, sans doute, mais ce sera par pure discipline. Quant aux autres, ceux qui se réservent le droit d'être candidats... »

Il n'importe : malgré ces inévitables divergences, on voit clairement, au moins, ce dont le nouveau groupement socialiste ne veut plus. Il ne veut plus ni du pur syndicalisme, ni de l'impur parlementarisme, qui se disputent, dans les congrès, l'honneur de parler au nom du prolétariat conscient.

Le « Petit Chose », ?... Daudet désigne ainsi, dans un livre qui fit quelque bruit dans le monde enseignant, le malheureux « pion des collèges et des lycées. Il mettait à nu une plaie.

Le pion, — le répétiteur — dans la pensée du législateur, doit pouvoir, attaché à un établissement d'enseignement secondaire, préparer tout en gagnant sa vie, les examens qui lui ouvriront la carrière du professeur.

« La journée finie, le plus modeste employé, le plus humble ouvrier, ont le droit de se nourrir et de se loger où bon leur semble. Ces libertés primordiales sont interdites au répétiteur. Il est astreint de manger dans le collège ; il est astreint, après avoir subi toute une journée les tracasseries des élèves (cet âge est sans pitié), les nerfs tendus, épuisés... »

« Voilà l'existence, durant dix mois de l'année, de ces parias, trop souvent exploités par le principal, sacrifiés par l'Université, détestés par les élèves, tenus généralement à l'écart par les professeurs et méprisés par tout le monde. »

« Et, pour récompense de leurs services, un salaire dérisoire de 600 francs par an ! »

« Quoi de surprenant si le recrutement des répétiteurs se fait ? Mais, observez-vous, que ne proposent-ils leurs revendications aux pouvoirs publics ? Ils l'ont fait. Ils ont demandé à être dans les collèges des répétiteurs, rien que répétiteurs ; à être, en conséquence, déchargés de toutes fonctions de maître d'hôtel ou de surveillant de nuit. Le ministre, après les avoir assurés de sa bienveillance, leur a affirmé son intention d'améliorer leur sort, de leur faire une vie

plus digne. En août 1900, Briand créait 160 postes de répétiteurs extra ; il en creste exactement 500 « pionniers inférieurs », condamnés à l'internat, puisque, depuis 1900, le gouvernement n'a plus rien fait pour eux.

« On voit combien le « pion » a raison de prêcher à ses collègues le « solidarisme », l'action en commun dans le groupement professionnel. Qui, qu'il renforce ses « Amicales », qu'il se livre à la propagande la plus active afin de réunir, dans son organisation la majorité de ses camarades. Qu'il se rassure aussi ; non, il n'est méprisé par personne ; on le plaint plus qu'il ne se l'imagine et ce n'est pas sans une pointe de remords que de vieux amis de « balbut » se rappellent leurs maîtres d'étude. Ils peuvent compter sur le concours de l'opinion. Malgré cela, ils ne réussissent à obtenir les améliorations qu'ils légitimement pourraient obtenir. Mais les choses, et ils ne s'en sont point rendus compte, ont changé. Tous à l'« Amicale », c'est le salut. G. DESMONS.

Rien de plus opposé au fond, rien de plus contradictoire que ces deux esprits, co-localitaires de l'unité socialiste. S'ils peuvent encore vivre ensemble, c'est que le parti socialiste se retranche le plus souvent, aujourd'hui, dans une attitude d'opposition systématique. Mais le jour où il lui faudrait passer à l'acte, mettre la main à la pâte, réaliser son programme, c'est alors, ici aussi, qu'apparaissent les fissures. Déjà, à propos de l'impôt sur le revenu, on a pu voir que la division se retrouve entre révolutionnaires et réformistes. Que serait-ce en face des hérétiques et jacobins, que seraient-ils en face de la réalité historique, de proposer à un Parlement ses projets de réorganisation militaire, à l'aide desquels il veut, dans l'intérêt même de la défense nationale, immerger, comme disait Proudhon, l'armée dans la cité ?

Souhaitons encore une fois qu'il soit permis au socialisme parlementaire de préciser ses solutions pratiques. Car il semble hors de doute que cela hâterait pour lui l'heure des scissions salutaires. Devant les concessions qu'il serait obligé de faire à la réalité historique, ses « insurrectionnels » auraient des haut-le-cœur ; ses anarchistes retourneraient à l'anarchie.

Et au même moment peut-être, sur bien des points, les radicaux, débarrassés de leurs conservateurs, s'apercevraient qu'ils peuvent marcher d'accord avec les socialistes.

L'aitte gauche et l'aitte droite des deux partis, délivrés l'une et l'autre de leurs renforts compromettants, pourraient de nouveau opérer ensemble avec décision. C'est un beau rêve. Ce n'est pas pour demain. Nous n'en sommes encore, aujourd'hui qu'à l'ère des tiraillements sur toute la ligne. G. BOUCLE.

Hier & Aujourd'hui

LE « PETIT CHOSE »

« Le « Petit Chose », ?... Daudet désigne ainsi, dans un livre qui fit quelque bruit dans le monde enseignant, le malheureux « pion des collèges et des lycées. Il mettait à nu une plaie. »

« Le pion, — le répétiteur — dans la pensée du législateur, doit pouvoir, attaché à un établissement d'enseignement secondaire, préparer tout en gagnant sa vie, les examens qui lui ouvriront la carrière du professeur. »

« La journée finie, le plus modeste employé, le plus humble ouvrier, ont le droit de se nourrir et de se loger où bon leur semble. Ces libertés primordiales sont interdites au répétiteur. Il est astreint de manger dans le collège ; il est astreint, après avoir subi toute une journée les tracasseries des élèves (cet âge est sans pitié), les nerfs tendus, épuisés... »

« Voilà l'existence, durant dix mois de l'année, de ces parias, trop souvent exploités par le principal, sacrifiés par l'Université, détestés par les élèves, tenus généralement à l'écart par les professeurs et méprisés par tout le monde. »

« Et, pour récompense de leurs services, un salaire dérisoire de 600 francs par an ! »

« Quoi de surprenant si le recrutement des répétiteurs se fait ? Mais, observez-vous, que ne proposent-ils leurs revendications aux pouvoirs publics ? Ils l'ont fait. Ils ont demandé à être dans les collèges des répétiteurs, rien que répétiteurs ; à être, en conséquence, déchargés de toutes fonctions de maître d'hôtel ou de surveillant de nuit. Le ministre, après les avoir assurés de sa bienveillance, leur a affirmé son intention d'améliorer leur sort, de leur faire une vie

plus digne. En août 1900, Briand créait 160 postes de répétiteurs extra ; il en creste exactement 500 « pionniers inférieurs », condamnés à l'internat, puisque, depuis 1900, le gouvernement n'a plus rien fait pour eux.

« On voit combien le « pion » a raison de prêcher à ses collègues le « solidarisme », l'action en commun dans le groupement professionnel. Qui, qu'il renforce ses « Amicales », qu'il se livre à la propagande la plus active afin de réunir, dans son organisation la majorité de ses camarades. Qu'il se rassure aussi ; non, il n'est méprisé par personne ; on le plaint plus qu'il ne se l'imagine et ce n'est pas sans une pointe de remords que de vieux amis de « balbut » se rappellent leurs maîtres d'étude. Ils peuvent compter sur le concours de l'opinion. Malgré cela, ils ne réussissent à obtenir les améliorations qu'ils légitimement pourraient obtenir. Mais les choses, et ils ne s'en sont point rendus compte, ont changé. Tous à l'« Amicale », c'est le salut. G. DESMONS.

Rien de plus opposé au fond, rien de plus contradictoire que ces deux esprits, co-localitaires de l'unité socialiste. S'ils peuvent encore vivre ensemble, c'est que le parti socialiste se retranche le plus souvent, aujourd'hui, dans une attitude d'opposition systématique. Mais le jour où il lui faudrait passer à l'acte, mettre la main à la pâte, réaliser son programme, c'est alors, ici aussi, qu'apparaissent les fissures. Déjà, à propos de l'impôt sur le revenu, on a pu voir que la division se retrouve entre révolutionnaires et réformistes. Que serait-ce en face des hérétiques et jacobins, que seraient-ils en face de la réalité historique, de proposer à un Parlement ses projets de réorganisation militaire, à l'aide desquels il veut, dans l'intérêt même de la défense nationale, immerger, comme disait Proudhon, l'armée dans la cité ?

Souhaitons encore une fois qu'il soit permis au socialisme parlementaire de préciser ses solutions pratiques. Car il semble hors de doute que cela hâterait pour lui l'heure des scissions salutaires. Devant les concessions qu'il serait obligé de faire à la réalité historique, ses « insurrectionnels » auraient des haut-le-cœur ; ses anarchistes retourneraient à l'anarchie.

Et au même moment peut-être, sur bien des points, les radicaux, débarrassés de leurs conservateurs, s'apercevraient qu'ils peuvent marcher d'accord avec les socialistes.

L'aitte gauche et l'aitte droite des deux partis, délivrés l'une et l'autre de leurs renforts compromettants, pourraient de nouveau opérer ensemble avec décision. C'est un beau rêve. Ce n'est pas pour demain. Nous n'en sommes encore, aujourd'hui qu'à l'ère des tiraillements sur toute la ligne. G. BOUCLE.

Hier & Aujourd'hui

LE « PETIT CHOSE »

« Le « Petit Chose », ?... Daudet désigne ainsi, dans un livre qui fit quelque bruit dans le monde enseignant, le malheureux « pion des collèges et des lycées. Il mettait à nu une plaie. »

« Le pion, — le répétiteur — dans la pensée du législateur, doit pouvoir, attaché à un établissement d'enseignement secondaire, préparer tout en gagnant sa vie, les examens qui lui ouvriront la carrière du professeur. »

« La journée finie, le plus modeste employé, le plus humble ouvrier, ont le droit de se nourrir et de se loger où bon leur semble. Ces libertés primordiales sont interdites au répétiteur. Il est astreint de manger dans le collège ; il est astreint, après avoir subi toute une journée les tracasseries des élèves (cet âge est sans pitié), les nerfs tendus, épuisés... »

« Voilà l'existence, durant dix mois de l'année, de ces parias, trop souvent exploités par le principal, sacrifiés par l'Université, détestés par les élèves, tenus généralement à l'écart par les professeurs et méprisés par tout le monde. »

« Et, pour récompense de leurs services, un salaire dérisoire de 600 francs par an ! »

« Quoi de surprenant si le recrutement des répétiteurs se fait ? Mais, observez-vous, que ne proposent-ils leurs revendications aux pouvoirs publics ? Ils l'ont fait. Ils ont demandé à être dans les collèges des répétiteurs, rien que répétiteurs ; à être, en conséquence, déchargés de toutes fonctions de maître d'hôtel ou de surveillant de nuit. Le ministre, après les avoir assurés de sa bienveillance, leur a affirmé son intention d'améliorer leur sort, de leur faire une vie

plus digne. En août 1900, Briand créait 160 postes de répétiteurs extra ; il en creste exactement 500 « pionniers inférieurs », condamnés à l'internat, puisque, depuis 1900, le gouvernement n'a plus rien fait pour eux.

« On voit combien le « pion » a raison de prêcher à ses collègues le « solidarisme », l'action en commun dans le groupement professionnel. Qui, qu'il renforce ses « Amicales », qu'il se livre à la propagande la plus active afin de réunir, dans son organisation la majorité de ses camarades. Qu'il se rassure aussi ; non, il n'est méprisé par personne ; on le plaint plus qu'il ne se l'imagine et ce n'est pas sans une pointe de remords que de vieux amis de « balbut » se rappellent leurs maîtres d'étude. Ils peuvent compter sur le concours de l'opinion. Malgré cela, ils ne réussissent à obtenir les améliorations qu'ils légitimement pourraient obtenir. Mais les choses, et ils ne s'en sont point rendus compte, ont changé. Tous à l'« Amicale », c'est le salut. G. DESMONS.

Rien de plus opposé au fond, rien de plus contradictoire que ces deux esprits, co-localitaires de l'unité socialiste. S'ils peuvent encore vivre ensemble, c'est que le parti socialiste se retranche le plus souvent, aujourd'hui, dans une attitude d'opposition systématique. Mais le jour où il lui faudrait passer à l'acte, mettre la main à la pâte, réaliser son programme, c'est alors, ici aussi, qu'apparaissent les fissures. Déjà, à propos de l'impôt sur le revenu, on a pu voir que la division se retrouve entre révolutionnaires et réformistes. Que serait-ce en face des hérétiques et jacobins, que seraient-ils en face de la réalité historique, de proposer à un Parlement ses projets de réorganisation militaire, à l'aide desquels il veut, dans l'intérêt même de la défense nationale, immerger, comme disait Proudhon, l'armée dans la cité ?

Souhaitons encore une fois qu'il soit permis au socialisme parlementaire de préciser ses solutions pratiques. Car il semble hors de doute que cela hâterait pour lui l'heure des scissions salutaires. Devant les concessions qu'il serait obligé de faire à la réalité historique, ses « insurrectionnels » auraient des haut-le-cœur ; ses anarchistes retourneraient à l'anarchie.

Et au même moment peut-être, sur bien des points, les radicaux, débarrassés de leurs conservateurs, s'apercevraient qu'ils peuvent marcher d'accord avec les socialistes.

L'aitte gauche et l'aitte droite des deux partis, délivrés l'une et l'autre de leurs renforts compromettants, pourraient de nouveau opérer ensemble avec décision. C'est un beau rêve. Ce n'est pas pour demain. Nous n'en sommes encore, aujourd'hui qu'à l'ère des tiraillements sur toute la ligne. G. BOUCLE.

Hier & Aujourd'hui

LE « PETIT CHOSE »

« Le « Petit Chose », ?... Daudet désigne ainsi, dans un livre qui fit quelque bruit dans le monde enseignant, le malheureux « pion des collèges et des lycées. Il mettait à nu une plaie. »

« Le pion, — le répétiteur — dans la pensée du législateur, doit pouvoir, attaché à un établissement d'enseignement secondaire, préparer tout en gagnant sa vie, les examens qui lui ouvriront la carrière du professeur. »

« La journée finie, le plus modeste employé, le plus humble ouvrier, ont le droit de se nourrir et de se loger où bon leur semble. Ces libertés primordiales sont interdites au répétiteur. Il est astreint de manger dans le collège ; il est astreint, après avoir subi toute une journée les tracasseries des élèves (cet âge est sans pitié), les nerfs tendus, épuisés... »

« Voilà l'existence, durant dix mois de l'année, de ces parias, trop souvent exploités par le principal, sacrifiés par l'Université, détestés par les élèves, tenus généralement à l'écart par les professeurs et méprisés par tout le monde. »

« Et, pour récompense de leurs services, un salaire dérisoire de 600 francs par an ! »

« Quoi de surprenant si le recrutement des répétiteurs se fait ? Mais, observez-vous, que ne proposent-ils leurs revendications aux pouvoirs publics ? Ils l'ont fait. Ils ont demandé à être dans les collèges des répétiteurs, rien que répétiteurs ; à être, en conséquence, déchargés de toutes fonctions de maître d'hôtel ou de surveillant de nuit. Le ministre, après les avoir assurés de sa bienveillance, leur a affirmé son intention d'améliorer leur sort, de leur faire une vie

plus digne. En août 1900, Briand créait 160 postes de répétiteurs extra ; il en creste exactement 500 « pionniers inférieurs », condamnés à l'internat, puisque, depuis 1900, le gouvernement n'a plus rien fait pour eux.

« On voit combien le « pion » a raison de prêcher à ses collègues le « solidarisme », l'action en commun dans le groupement professionnel. Qui, qu'il renforce ses « Amicales », qu'il se livre à la propagande la plus active afin de réunir, dans son organisation la majorité de ses camarades. Qu'il se rassure aussi ; non, il n'est méprisé par personne ; on le plaint plus qu'il ne se l'imagine et ce n'est pas sans une pointe de remords que de vieux amis de « balbut » se rappellent leurs maîtres d'étude. Ils peuvent compter sur le concours de l'opinion. Malgré cela, ils ne réussissent à obtenir les améliorations qu'ils légitimement pourraient obtenir. Mais les choses, et ils ne s'en sont point rendus compte, ont changé. Tous à l'« Amicale », c'est le salut. G. DESMONS.

Rien de plus opposé au fond, rien de plus contradictoire que ces deux esprits, co-localitaires de l'unité socialiste. S'ils peuvent encore vivre ensemble, c'est que le parti socialiste se retranche le plus souvent, aujourd'hui, dans une attitude d'opposition systématique. Mais le jour où il lui faudrait passer à l'acte, mettre la main à la pâte, réaliser son programme, c'est alors, ici aussi, qu'apparaissent les fissures. Déjà, à propos de l'impôt sur le revenu, on a pu voir que la division se retrouve entre révolutionnaires et réformistes. Que serait-ce en face des hérétiques et jacobins, que seraient-ils en face de la réalité historique, de proposer à un Parlement ses projets de réorganisation militaire, à l'aide desquels il veut, dans l'intérêt même de la défense nationale, immerger, comme disait Proudhon, l'armée dans la cité ?

Souhaitons encore une fois qu'il soit permis au socialisme parlementaire de préciser ses solutions pratiques. Car il semble hors de doute que cela hâterait pour lui l'heure des scissions salutaires. Devant les concessions qu'il serait obligé de faire à la réalité historique, ses « insurrectionnels » auraient des haut-le-cœur ; ses anarchistes retourneraient à l'anarchie.

Et au même moment peut-être, sur bien des points, les radicaux, débarrassés de leurs conservateurs, s'apercevraient qu'ils peuvent marcher d'accord avec les socialistes.

L'aitte gauche et l'aitte droite des deux partis, délivrés l'une et l'autre de leurs renforts compromettants, pourraient de nouveau opérer ensemble avec décision. C'est un beau rêve. Ce n'est pas pour demain. Nous n'en sommes encore, aujourd'hui qu'à l'ère des tiraillements sur toute la ligne. G. BOUCLE.

Hier & Aujourd'hui

LE « PETIT CHOSE »

« Le « Petit Chose », ?... Daudet désigne ainsi, dans un livre qui fit quelque bruit dans le monde enseignant, le malheureux « pion des collèges et des lycées. Il mettait à nu une plaie. »

« Le pion, — le répétiteur — dans la pensée du législateur, doit pouvoir, attaché à un établissement d'enseignement secondaire, préparer tout en gagnant sa vie, les examens qui lui ouvriront la carrière du professeur. »

« La journée finie, le plus modeste employé, le plus humble ouvrier, ont le droit de se nourrir et de se loger où bon leur semble. Ces libertés primordiales sont interdites au répétiteur. Il est astreint de manger dans le collège ; il est astreint, après avoir subi toute une journée les tracasseries des élèves (cet âge est sans pitié), les nerfs tendus, épuisés... »

« Voilà l'existence, durant dix mois de l'année, de ces parias, trop souvent exploités par le principal, sacrifiés par l'Université, détestés par les élèves, tenus généralement à l'écart par les professeurs et méprisés par tout le monde. »

« Et, pour récompense de leurs services, un salaire dérisoire de 600 francs par an ! »

« Quoi de surprenant si le recrutement des répétiteurs se fait ? Mais, observez-vous, que ne proposent-ils leurs revendications aux pouvoirs publics ? Ils l'ont fait. Ils ont demandé à être dans les collèges des répétiteurs, rien que répétiteurs ; à être, en conséquence, déchargés de toutes fonctions de maître d'hôtel ou de surveillant de nuit. Le ministre, après les avoir assurés de sa bienveillance, leur a affirmé son intention d'améliorer leur sort, de leur faire une vie

plus digne. En août 1900, Briand créait 160 postes de répétiteurs extra ; il en creste exactement 500 « pionniers inférieurs », condamnés à l'internat, puisque, depuis 1900, le gouvernement n'a plus rien fait pour eux.

« On voit combien le « pion » a raison de prêcher à ses collègues le « solidarisme », l'action en commun dans le groupement professionnel. Qui, qu'il renforce ses « Amicales », qu'il se livre à la propagande la plus active afin de réunir, dans son organisation la majorité de ses camarades. Qu'il se rassure aussi ; non, il n'est méprisé par personne ; on le plaint plus qu'il ne se l'imagine et ce n'est pas sans une pointe de remords que de vieux amis de « balbut » se rappellent leurs maîtres d'étude. Ils peuvent compter sur le concours de l'opinion. Malgré cela, ils ne réussissent à obtenir les améliorations qu'ils légitimement pourraient obtenir. Mais les choses, et ils ne s'en sont point rendus compte, ont changé. Tous à l'« Amicale », c'est le salut. G. DESMONS.

Rien de plus opposé au fond, rien de plus contradictoire que ces deux esprits, co-localitaires de l'unité socialiste. S'ils peuvent encore vivre ensemble, c'est que le parti socialiste se retranche le plus souvent, aujourd'hui, dans une attitude d'opposition systématique. Mais le jour où il lui faudrait passer à l'acte, mettre la main à la pâte, réaliser son programme, c'est alors, ici aussi, qu'apparaissent les fissures. Déjà, à propos de l'impôt sur le revenu, on a pu voir que la division se retrouve entre révolutionnaires et réformistes. Que serait-ce en face des hérétiques et jacobins, que seraient-ils en face de la réalité historique, de proposer à un Parlement ses projets de réorganisation militaire, à l'aide desquels il veut, dans l'intérêt même de la défense nationale, immerger, comme disait Proudhon, l'armée dans la cité ?

Souhaitons encore une fois qu'il soit permis au socialisme parlementaire de préciser ses solutions pratiques. Car il semble hors de doute que cela hâterait pour lui l'heure des scissions salutaires. Devant les concessions qu'il serait obligé de faire à la réalité historique, ses « insurrectionnels » auraient des haut-le-cœur ; ses anarchistes retourneraient à l'anarchie.

Et au même moment peut-être, sur bien des points, les radicaux, débarrassés de leurs conservateurs, s'apercevraient qu'ils peuvent marcher d'accord avec les socialistes.

L'aitte gauche et l'aitte droite des deux partis, délivrés l'une et l'autre de leurs renforts compromettants, pourraient de nouveau opérer ensemble avec décision. C'est un beau rêve. Ce n'est pas pour demain. Nous n'en sommes encore, aujourd'hui qu'à l'ère des tiraillements sur toute la ligne. G. BOUCLE.

Hier & Aujourd'hui

LE « PETIT CHOSE »

« Le « Petit Chose », ?... Daudet désigne ainsi, dans un livre qui fit quelque bruit dans le monde enseignant, le malheureux « pion des collèges et des lycées. Il mettait à nu une plaie. »

« Le pion, — le répétiteur — dans la pensée du législateur, doit pouvoir, attaché à un établissement d'enseignement secondaire, préparer tout en gagnant sa vie, les examens qui lui ouvriront la carrière du professeur. »

« La journée finie, le plus modeste employé, le plus humble ouvrier, ont le droit de se nourrir et de se loger où bon leur semble. Ces libertés primordiales sont interdites au répétiteur. Il est astreint de manger dans le collège ; il est astreint, après avoir subi toute une journée les tracasseries des élèves (cet âge est sans pitié), les nerfs tendus, épuisés... »

« Voilà l'existence, durant dix mois de l'année, de ces parias, trop souvent exploités par le principal, sacrifiés par l'Université, détestés par les élèves, tenus généralement à l'écart par les professeurs et méprisés par tout le monde. »

« Et, pour récompense de leurs services, un salaire dérisoire de 600 francs par an ! »

« Quoi de surprenant si le recrutement des répétiteurs se fait ? Mais, observez-vous, que ne proposent-ils leurs revendications aux pouvoirs publics ? Ils l'ont fait. Ils ont demandé à être dans les collèges des répétiteurs, rien que répétiteurs ; à être, en conséquence, déchargés de toutes fonctions de maître d'hôtel ou de surveillant de nuit. Le ministre, après les avoir assurés de sa bienveillance, leur a affirmé son intention d'améliorer leur sort, de leur faire une vie

La grève générale des Postiers

La situation n'est pas modifiée. - Les déclarations de MM. Simyan et Barthou ne satisfont pas les postiers qui votent la continuation de la grève. - La cinquième journée à Paris et en Province.

(De notre envoyé spécial) Paris, le 20 mars. - Quelques impressions de la séance de nuit de la Chambre que je n'ai pu vous communiquer hier... Le téléphone avait fonctionné avec Lille jusqu'à onze heures et demie du soir. A minuit et demi je demande la communication. Vingt minutes durant je garde le « casque » du téléphoniste pour demander la communication avec le « 102 » à Lille... J'entends le tintamarre de la sonnerie au poste central, mais en dépit de ma longue attente personne ne daigne me répondre.

De dépit, je décroche le récepteur. Cinq minutes se passent. Je sonne à nouveau et — miracle — cette fois on m'a entendu. Allo ! Allo ! Après un quart d'heure de discussion le Central m'avertit que Lille ne répond pas et que toutes les communications de ce côté sont interrompues... Je cède ma place à quelqu'un qui demande à être mis en relation avec Londres. Toute la soirée on a déclaré que dans l'après-midi, on en connaît le détail par les renseignements plus précis publiés d'autre part... On vit dans la surprise et l'incohérence... Revenons à la Chambre où la bataille oratoire a repris plus ardente que dans l'après-midi. On en connaît le détail par les renseignements plus précis publiés d'autre part... J'enregistre le bruit qui s'accroît dans les milieux bien informés, si pour le moment le départ de M. Simyan ne pouvait être pris en considération, on pouvait envisager comme suite au rétablissement complet de l'ordre, la démission du sous-secrétaire d'Etat aux P.T.T.

elles neurent point le « spectacle » de son intervention à la tribune... Au haut bureau présidentiel M. Berthelette cognait avec désespoir son coupe-papier sur toutes les faces de son pupitre. Derrière lui un huissier « ayoait » à pleins poumons : « Messieurs, un peu de silence ! ». Et cela faisait encore un peu plus de bruit dans la Chambre autour de M. Clémenceau, calme et ironique.

Après avoir vu la réunion gouvernementale de la Chambre il était curieux de voir un meeting de grévistes. Le Four après le Centre. Au Tivoli Vaux-Hall cet après-midi de samedi se tenait un grand meeting. Dans les malades des réunions avaient déjà été tenues par les grévistes, à la salle Wagram un moindre meeting se tenait également dans l'après-midi. Le Tivoli s'annonçait comme devant être la meilleure scène de spectacle le plus complet. Immense, la salle du Tivoli enferme un peuple énorme. Il y a là quatre ou cinq mille grévistes et d'un caractère bien particulier. Rien de fureur turbulente de certains meetings déjà vus là, rien du boucan d'une assemblée de jeunes, non, une réunion formidable de gens correctement habillés, plus ou moins très élégamment vêtus, de femmes en



La Grève des ouvriers du télégraphe à Lille

Pour surveiller et protéger les lignes télégraphiques on a placé des factionnaires à chaque cabine de secteur. Nbre cliché représente la relève du factionnaire au secteur de la Porte d'Arras. (Voir en deuxième page : La Grève à Lille).

A vrai dire ne ne causait que de départs, hier, à la Chambre. Pour beaucoup de parlementaires, le véritable fond des débats était celui-ci : « Maintenir ou renverser le ministère ». La question des postiers disparaissait à un accessoire second plan. Le gouvernement avait repris dans la soirée une certaine bonne humeur après le vote de l'ajournement des discours du ministre des Travaux publics.

M. Barthou était en verve. A Willem qui lui rappela un discours prononcé par lui à Bordeaux et où il disait reconnaître la légitimité sinon d'une grève du moins d'une mauvaise humeur chez des fonctionnaires lésés dans leurs droits, il répliqua sur cette question : « Et s'il-on comment conclut alors M. Barthou ? »

« Mais très bien, sans doute ! » Et la Chambre de s'éclaffer. M. Clémenceau arrivait vers onze heures un quart, les mains dans les poches, lança à son tour quelques apostrophes, goguenardes, à l'emporie-pièce. Assis au banc du gouvernement il fit d'une main lente des répliques avec ses cartons de vote... Sa présence sembla avoir pour effet d'intensifier le tumulte de la Chambre... Les belles dames des tribunes publiques — elles étaient là depuis deux heures, sans avoir profité de la suspension d'audience — se penchèrent plus curieusement pour voir l'homme dont tout le monde parle en France, mais contrairement à toute attente, se a hip hip bourra ! C'est un orateur qui

DEPARTEMENT DU NORD Arrondissement de Lille

EXTRAIT DU JUREMENT RENDU CONTRADICTIONNELLEMENT par le Tribunal de première instance, séant à Lille, jugeant correctionnellement, à l'audience du 20 février 1900. A la charge de HENDERIEUX Gustave, âgé de 48 ans, né à Croix le 19 octobre 1850, profession de marchand de margarine, demeurant à Roubaix, rue de Beaumont, maison Poissonnier, 3. Convenu du délit de contrefaçon de la loi sur la margarine, commis dans le courant de l'année 1900 et notamment le 23 octobre. Les articles 3, 9, 10, 19 de la loi du 16 avril 1897 ; Le Tribunal le condamne à huit jours de prison, avec sursis, et 500 francs d'amende ; Dit que le présent jugement sera, par extrait, en première page, inséré aux frais du condamné, dans les journaux Le Progrès du Nord, Le Réveil du Nord, La Dépêche et l'Echo du Nord, sans toutefois que le coût de chaque insertion puisse excéder la somme de cent francs. N'y ayant appelé. Pour ce Procureur de la République, Le Greffier, Irénée DAMMARETZ. Vu au Parquet : Pour le Procureur de la République, P. COMPANS.